



## Municipalité de Saint-Norbert séance ordinaire du 11 octobre 2016

*Municipalité  
de St-Norbert*

Procès-verbal d'une séance du conseil municipal de Saint-Norbert tenue le mardi le 11 octobre 2016 à 20h00 heures, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert, à laquelle sont présents :

Monsieur le Maire	Guy Paradis
Mesdames les conseillères	Jacynthe Leduc Annie Boucher Lise L'Heureux
Messieurs les conseillers	Michel Lafontaine Jocelyn Denis

Est absent : Claude Thouin

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Guy Paradis.

Est aussi présente, madame Lorraine C. Gamelin, Directrice générale, secrétaire/trésorière par intérim

### **2016-10-147 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.**

Monsieur le maire déclare la séance ouverte

### **2016-10-148 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Il est proposé par Madame la conseillère Annie Boucher  
Appuyé par Madame la conseillère Lise L'Heureux

D'adopter l'ordre du jour tel que si dessous

Ouverture de l'assemblée.

Adoption de l'ordre du jour.

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 septembre 2016.

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2016.

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 septembre 2016.

Paiement du repas séance de travail pour embauche de la directrice générale

Paiement ponceau rang Ste-Anne 82 995.17\$

Comptes à approuver et à payer.

Demande d'appui

- bassin versant Bayonne
- appui concert de Marius Tremblay
- don à Iphigénie Marcoux Fortier

Renouvellement mandat contrôleur canin

Résolution TECQ

Adoption du règlement 134-1-2016

Journal le Norbertois

Demande du club Quad Mégaroues Joliette

Demande d'appui à la CPTAQ, M. Alain Guérard et Mme Francine Ross  
(échange de terrain)

Église

- déneigement du perron
- inspection du système
- changement pour le soutien système d'alarme

Installation système d'alarme incendie grande salle 799.84 taxes en sus

Dossier Frappier

Dossier caserne

Party d'huître

Dossier égout

Voirie

Correspondance

Période de questions.

Divers : résumé cocktail

Rapport de la directrice générale :

Levée de la séance

Monsieur le maire demande le vote

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents

#### **2016-10-149 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2016.**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 septembre 2016, que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu ledit procès-verbal et que sa lecture en est exemptée;

#### **EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;**

Il est proposé par Madame la conseillère Lise L'Heureux

Appuyé par Monsieur le conseiller Michel Lafontaine

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 septembre 2016 soit modifié en corrigeant la résolution numéro 2016-09-101, «que la municipalité donne un montant de 300\$ qui sera pris dans le compte de l'église», suite à ce changement, le procès-verbal est approuvé.

Monsieur le maire demande le vote

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

#### **2016-10-150 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2016.**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2016 que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu ledit procès-verbal et que sa lecture en est exemptée;

#### **EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Denis

Appuyé par Madame la conseillère Jacynthe Leduc

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2016 soit adopté.

Monsieur le maire demande le vote

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

**2016-10-151 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2016.**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 septembre 2016 que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu ledit procès-verbal et que sa lecture en est exemptée;

**EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;**

Il est proposé par Madame la conseillère Annie Boucher  
Appuyé par Madame la conseillère Lise L'Heureux

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 septembre 2016 soit adopté.

Monsieur le maire demande le vote  
La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

**2016-10-152 PAIEMENT DU REPAS SÉANCE DE TRAVAIL**

Séance de travail pour embauche de la directrice générale

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Denis  
Appuyé par Madame la conseillère Annie Boucher

**QUE** la municipalité paie le repas pour la séance de travail concernant l'embauche de la directrice général, au montant de 66.00\$ incluant taxes et pourboire

Monsieur le maire demande le vote  
La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents

**2016-10-153 PAIEMENT PONCEAU RANG STE-ANNE**

**CONSIDÉRANT QUE** Beaudoin Hurens recommande le paiement de 82 995.17\$.

**EN CONSÉQUENCE;**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Denis  
Appuyé par Monsieur le conseiller Michel Lafontaine

De payer le montant demandé de 82 995.17\$ à « Les Excavations Michel Chartier inc. »

Monsieur le maire demande le vote  
La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

**2016-10-154 COMPTES À APPROUVER ET À PAYER.**

Il est proposé par Madame la conseillère Lise L'Heureux  
Appuyé par Madame la conseillère Jacynthe Leduc

D'approuver les comptes à payer  
Payer durant le mois incluant les résolutions du mois de sept : 146 546.27\$

À payer incluant les paiements approuvés ci-haut:(82 995.17\$) 75 543.40\$  
total : 158 869.14\$ Salaire : 7 967.65\$ et DAS:2 207.66\$ Total :  
315 591.26\$

Monsieur le maire demande le vote  
La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents

#### **2016-10-155 DEMANDE D'APPUI**

##### **A) ZONE BAYONNE**

**CONSIDÉRANT QUE** dans son plan directeur de l'eau pour les bassins versants du territoire qui a été attribué à Zone Bayonne

**CONSIDÉRANT QUE** Zone Bayonne préconise la conservation volontaire des milieux humides privés

##### **EN CONSÉQUENCE:**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Denis  
Appuyé par Monsieur le conseiller Michel Lafontaine

QUE la municipalité de Saint-Norbert appuie Zone Bayonne dans son projet de protection et de conservation des milieux humides dans la Zone Bayonne

Monsieur le maire demande le vote  
La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

##### **B) CONCERT DANS L'ÉGLISE DE ST-NORBERT**

Considérant qu'au printemps un concert a été donné à l'église de Saint-Norbert et que cette initiative a connu un grand succès auprès de la population Norbertoise et des environs.

Considérant que le soutien financier de la MRC de D'Autray est un atout important pour une communauté comme Saint-Norbert

La municipalité de Saint-Norbert demande à la MRC de D'Autray de continuer de financer les Concertistes du Chemin du Roi..

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Denis  
Appuyé par Madame la conseillère Annie Boucher

Monsieur le maire demande le vote  
La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents

##### **C) DON IPHIGÉNIE MARCOUX FORTIER**

Considérant que Madame Iphigénie Marcoux Fortier a réalisé un film documentaire «le super party d'huîtres» tourné à Saint-Norbert

Considérant que ce documentaire interpelle la municipalité de Saint-Norbert

##### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Madame la conseillère Annie Boucher  
Appuyée par Madame la conseillère Lise L'Heureux

DE faire un don de 200\$ à Madame Marcoux Fortier qui nous remettra 10 DVD d'une valeur totale de 200.00\$.

Monsieur le maire demande le vote

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents

**2016-10-156 RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU CONTRÔLEUR CANIN**

**CONSIDÉRANT** le bon service de «Sentiers Canins Maskinongé» pour l'année 2015-2016

**CONSIDÉRANT QUE** le tarif augmente de 0.05\$ la médaille par rapport à l'an passé, soit un montant total de 1.85\$ par médailles par mois pour l'année 2016-2017

**EN CONSÉQUENCE;**

Il est proposé par Madame la conseillère Lise L'Heureux  
Appuyé par Monsieur le conseiller Michel Lafontaine

DE renouveler le mandat avec Sentiers Canins Maskinongé pour une autre année

Monsieur le maire demande le vote

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents

**2016-10-157 RÉSOLUTION TECQ 2014-2018**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Saint-Norbert a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité devra réaliser un plan d'intervention des infrastructures municipales;

**CONSIDÉRANT** le niveau d'investissement minimal de 147 980\$ sur cinq (5) ans;

**EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Lafontaine  
Appuyé par Madame la conseillère Jacynthe Leduc

Et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs

ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux réalisés approuvée par la présente résolution

Monsieur le maire demande le vote

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents

#### **2016-10-158 ADOPTION DU RÈGLEMENT 134-1-2016**

**ATTENDU QUE** le conseil désire modifier le règlement pour l'obtention d'un permis de construction

**ATTENDU QU'** avis de motion a été régulièrement donné au préalable le 12 septembre

**ATTENDU QU'** un premier projet a été adopté à la séance régulière du 12 septembre

**ATTENDU QUE** les membres du conseil déclarent avoir lu ledit règlement et que sa lecture en est exemptée;

#### **EN CONSÉQUENCE;**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Denis  
Appuyé par Madame la conseillère Lise L'Heureux

D'adopter le règlement numéro 134-1-2016 intitulé «Règlement 134-1-2016 relatif à la modification de l'article 3.1-2 de la section 3 du règlement relatif aux conditions d'obtention d'un permis de construction numéro 134.

Monsieur le maire demande le vote

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT  
M.R.C. DE D'AUTRAY**

**RÈGLEMENT 134-1-2016 RELATIF À LA MODIFICATION DE L'ARTICLE 3.1-2 DE LA SECTION 3 DU RÈGLEMENT RELATIF AUX CONDITIONS D'OBTENTION D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION NUMÉRO 134.**

**ATTENDU QUE** le conseil désire modifier le règlement pour l'obtention d'un permis de construction

**ATTENDU QU'** avis de motion a été régulièrement donné au préalable le 12 septembre

**ATTENDU QU'** un premier projet a été adopté à la séance régulière du 12 septembre

**CONSIDÉRANT** que le conseil de la municipalité de Saint-Norbert désire amender le règlement relatif à l'obtention d'un permis de construction

**CONSIDÉRANT** que le premier projet a été adopté le 12 septembre 2016

### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Denis  
Appuyé par Madame la conseillère Lise L'Heureux

Que le règlement soit adopté tel que présenté lors de son premier projet  
comme suit ;

**ARTICLE 1** Le préambule fait partie intégrante du présent règlement;

**ARTICLE 2** Le but du présent règlement est de modifier l'article 3.1-2 de la section 3 sur les dispositions relatives aux conditions d'obtention des permis de construction.

**ARTICLE 3** L'article 3.1-2 du règlement no.134 intitulé: «Règlement relatif aux conditions d'obtention d'un permis de construction» est remplacé par l'article suivant :

3.1-2 Le terrain sur lequel doit être érigée la construction projetée doit être adjacent à une rue publique conforme aux exigences du règlement de lotissement de la municipalité, sauf pour une construction utilisée à des fins agricoles sur une terre en culture.

**QUE** le présent règlement soit adopté

**ARTICLE 4** Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à la séance ordinaire du conseil tenue le onzième jour du mois d'octobre de l'an deux-mille-seize.

Avis de motion :	12 septembre 2016
Adoption 1 <sup>er</sup> projet :	12 septembre 2016
Publication :	13 septembre 2016
Adoption du règlement	11 octobre 2016
Publication	12 octobre 2016

---

**Guy Paradis**  
Maire

---

Lorraine C. Gamelin Directrice générale  
et secrétaire-trésorière par intérim

**2016-10-159 AIDE A LA DIRECTION GÉNÉRALE**

CONSIDÉRANT QUE Madame Caroline Gagnon entrera en poste le 24 octobre 2016

Il est proposé par Madame la conseillère Lise L'Heureux  
Appuyé par Madame la conseillère Annie Boucher

QUE Lorraine C. Gamelin assiste Madame Gagnon pour la continuité des dossiers en cours

Monsieur le maire demande le vote  
La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents

**2016-10-160 JOURNAL LE NORBERTOIS**

Il est proposé par Madame la conseillère Annie Boucher  
Appuyé par Monsieur le conseiller Michel Lafontaine

DE demander à Élise Lagacé de faire le journal pour les mois d'octobre novembre et décembre

Monsieur le maire demande le vote  
La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents

**2016-10-161 DEMANDE DU CLUB QUAD MÉGAROUES JOLIETTE**

Le Club Mégaroues de Joliette demande l'autorisation de la municipalité de Saint-Norbert pour des traverses sur le territoire de la municipalité soit :

- Rang Sud, traverse et circulation pour s rendre à la rue des Érables
- Rue des Érables pour traverser et se rendre à la route 347
- Route 347, circulation entre la rue des Érables et la station-service Harnois

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Denis  
Appuyé par Monsieur le conseiller Michel Lafontaine

D'autoriser le Club Mégaroues à passer aux endroits demandés

Monsieur le maire demande le vote  
La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents

**2016-10-162 DEMANDE D'APPUI À LA CPTAQ**

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Alain Guérard et Madame Francine Ross font une demande à la commission de Protection du Territoire Agricole

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Alain Guérard et Madame Francine Ross désirent échanger une parcelle de terrain faisant partie du lot 3 449 968 avec Messieurs Michel Gariépy et François Degré possédant la parcelle du lot 3 452 831

CONSIDÉRANT QUE la demande ne contrevient pas aux règlements de la municipalité de Saint-Norbert

En Conséquence;



Il est proposé par Madame la conseillère Lise L'Heureux  
Appuyé par Madame la conseillère Jacynthe Leduc

QUE la municipalité de Saint-Norbert appuie Monsieur Guérard et Madame Ross dans leur demande auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole

Monsieur le maire demande le vote  
La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents

### **2016-10-163 RÉSOLUTION TRAVAUX À FAIRE RG Ste-Anne**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité désire effectuer des travaux de voirie, reliés à la subvention du député Monsieur André Villeneuve au montant de 6 000\$.

#### **EN CONSÉQUENCE;**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Lafontaine  
Appuyé par Monsieur le conseiller Jocelyn Denis

DE creuser des fossés le long de la route des rangs Ste-Anne et Sud

Monsieur le maire demande le vote  
La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents

### **2016-101-164 ÉGLISE**

#### **Déneigement du perron**

Suite à l'offre de service de Matiss Legault reçu le 22 septembre 2016 mentionnant son intérêt à déneiger le perron de l'église pour cet hiver.

#### **EN CONSÉQUENCE;**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Denis  
Appuyé par Madame la conseillère Lise L'Heureux

D'engager Matiss Legault au montant annuel de 200\$ pour l'année 2016-2017 payable en 2 versements soit en décembre 2016 et en mars 2017.

Monsieur le maire demande le vote  
Madame la conseillère Annie Boucher vote contre  
La résolution est adoptée à la majorité des membres du conseil présents

### **2016-10-165 INSTALLATION SYSTÈME D'ALARME INCENDIE**

Considérant que dans la salle de réception du 2150 rue Principale il n'y a pas de détecteur d'incendie  
Considérant qu'une soumission a été faite par GC Alarme au montant de 799.84 taxes en sus.

#### **EN CONSÉQUENCE;**

Il est proposé par Madame la conseillère Annie Boucher  
Appuyé par Monsieur le conseiller Michel Lafontaine

De demander à GC Alarme de procéder à l'installation selon la soumission en date du 27 septembre 2016

Monsieur le maire demande le vote  
La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents

**2016-10-166 DOSSIER FRAPPIER**

Ce dossier est toujours à l'étude, des informations sont manquantes.

**2016-10-167 DOSSIER ÉGOUT**

La vidange de l'étang est terminée

**2016-10-168 CHEVREUILS DANS LA RUE DES ÉRABLES**

Considérant que plusieurs personnes ont informé la municipalité qu'ils avaient vu des chevreuils dans la rue des Érables

Il est proposé par Madame la conseillère Jacynthe Leduc  
Appuyé par Madame la conseillère Lise L'Heureux

QUE La municipalité de Saint-Norbert demande au Ministère des Transports du Québec d'installer des pancartes de chevreuil dans la rue des Érables entre la limite de la municipalité et le boisé après le numéro civique 1952 rue des Érables.

Monsieur le maire demande le vote  
La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents

**2016-10-169 CORRESPONDANCE**

FCM, Ministère de la famille,  
Table régionale de l'économie sociale de Lanaudière : qui sont-ils?

Une liste de la correspondance est déposée sur la table, plusieurs ont été acheminées par voie électronique

**2016-10-170 PÉRIODE DE QUESTIONS.**

La période de question débute à 20.35h et se termine à 20.40h

**2016-10-171 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE :**

Achat des médailles de chiens 141.95\$ taxes en sus (149.50\$)  
MRC de D'Autray : règlement 253  
MRC remboursement 2 896\$ payer en double section incendie  
Factures MRC de 2015 pour un montant de 14 316.25\$

**2016-10-172 LEVÉE DE LA SÉANCE À 20.45 HEURES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Denis  
Appuyé par Monsieur le conseiller Michel Lafontaine

QUE la séance soit levée.

Monsieur le maire demande le vote

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents

\_\_\_\_\_  
Guy Paradis, maire

\_\_\_\_\_  
Lorraine C. Gamelin, directrice générale  
secrétaire-trésorière par intérim

Je, Guy Paradis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Guy Paradis, maire